



Dakar, le 11 avril 2020

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, l'État du Sénégal a lancé un appel à la solidarité nationale et internationale pour la mobilisation de ressources nécessaires au financement des actions d'endiguement de la pandémie et de soutien aux entreprises et des ménages dans le besoin.

Cependant, certaines personnes en profitent pour s'adonner à la collecte de fonds sous le prétexte du fonds FORCE COVID-19. Ces opérations constituent une gestion de fait et un détournement de deniers publics et les exposent aux sanctions prévues par les lois et règlements.

Le précédent communiqué fixait à titre exclusif les modalités de contribution comme suit :

- **virement de l'étranger (hors UEMOA)**

indiquer le compte n°: **SN000 01001 000000060252 15**

CODE BIC: **BCAOSNDA**

intitulé « **Compte spécial fonds coronavirus/Covid-19** ».

- **virement national et autres pays UEMOA**

indiquer le compte n° : **SN750 01010 000003683106 74**

Code BIC: **TRPNSND1**

Intitulé « **FORCE COVID-19** »

- **versement en espèces ou remise de chèques** : auprès de tous les guichets du Trésor Public sur tout le territoire national. Les chèques sont libellés à l'ordre du **Trésorier général du Sénégal Covid-19**.

Toutes les contributions se feront contre délivrance d'un reçu bancaire, d'une quittance du Trésor ou tout autre document en tenant lieu pour les versements effectués auprès de ses guichets.

Les services de la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor restent disponibles, à l'échelle du territoire national et dans les missions diplomatiques et consulaires, pour apporter toutes les informations utiles pour participer à cet élan de solidarité.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler au :

- Secrétariat de la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor : +221 33 849 91 52 ;
- Secrétariat de la Trésorerie générale : +221 33 849 91 57.

Site Web : www.sentresor.org

La Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor